

Concours BLSES

Session 2022

Rapport de jury

∞

École d'Économie de Toulouse (TSE)

Épreuves d'admissibilités et d'admission

AVANT-PROPOS

L'École d'Économie de Toulouse (TSE) vous propose un rapport d'expérience et livre ses impressions et ses recommandations suite à sa première participation au concours BLSES. Ce document est destiné aux étudiants de Khâgnes B/L.

Par son adhésion à la Banque d'épreuves Lettres et Sciences Économiques et Sociales (BLSES), l'École d'Économie de Toulouse offre la possibilité aux étudiants de Khâgnes B/L d'une entrée dans ses parcours en Licence 3 Économie ou en Licence 3 Économie-Mathématiques.

15 places étant disponibles.

Ce rapport vise à éclairer le lecteur sur les modalités d'examen et les attentes des jurys pour cette première entrée par concours.

Accompagné de plusieurs sujets utilisés pour les trois épreuves orales, ce rapport vise plus largement à accompagner la préparation des épreuves orales de l'École d'Économie de Toulouse.

MOT DE STÉPHANE GREGOIR

*Doyen de l'École d'Économie de Toulouse
Président du jury*

L'École d'économie de Toulouse était désireuse d'entrer dans la banque de concours BL-SES pour pouvoir faire connaître son projet pédagogique de formation par la recherche dans les domaines de l'économie et des sciences sociales quantitatives à des esprits curieux et brillants. Nous sommes reconnaissants aux membres de la banque de nous avoir accueillis. Il nous semble que l'offre de formation de l'école est susceptible de répondre aux appétits de connaissance des élèves de Khâgnes et de contribuer à leur donner des opportunités professionnelles de qualité, que ce soit dans le monde académique, celui des administrations nationales et internationales ou dans les grandes entreprises en France et à l'étranger. L'intégration professionnelle et le succès dans ces différents domaines de nos anciens illustrent leur potentiel. Je vous invite à lire les témoignages disponibles sur le site de l'école. Ce rapport vise à aider les étudiants intéressés à se préparer au mieux pour réussir les épreuves orales d'admission dans l'école. Je vous en souhaite bonne lecture.

CONCOURS ET CANDIDATS

1° - Inscription

456 candidats se sont préinscrits aux épreuves de l'École d'Économie de Toulouse.

209 ont confirmé leur souhait en s'acquittant des frais d'inscription (50€) ou en faisant part de leur statut de boursier (exonération).

2° - Épreuves d'admissibilité

208 candidats se sont présentés aux épreuves écrites.

Celles-ci réunissaient 5 épreuves, totalisant 50 coefficients sur 80 :

- ❖ Philosophie (6h, coefficient 5)
- ❖ Sciences sociales (6h, coefficient 8)
- ❖ Mathématiques (4h, coefficient 24)
- ❖ Langue vivante étrangère (3h, coefficient 5)
- ❖ Option : sociologie ou économie (5h, coefficient 8)

Les programmes de ces épreuves sont ceux des classes préparatoires B/L.

Une note inférieure à 4/20 est éliminatoire.

15 candidats ont reçu une note éliminatoire.

4 d'entre eux ont reçu une note inférieure à 4/20 suite à une absence à au moins une épreuve.

Parmi les 193 candidats restants, 133 avaient une moyenne supérieure à 10 à leurs épreuves écrites. La commission d'admissibilité a choisi de retenir ces 133 candidats dans la mesure où les notes obtenues à leur épreuve de mathématiques étaient pour la très grande majorité satisfaisantes et que la moyenne sur les quatre autres matières était pour tous au-dessus de 10.

Aucune modification concernant ces épreuves écrites n'aura lieu pour la prochaine édition.

3° - Épreuves d'admission

La suite de ce rapport comprend le retour de chacun des responsables d'épreuve.

Une présentation de l'épreuve, des commentaires et des évolutions pour la prochaine édition sont donnés, accompagnés de plusieurs documents parmi lesquels des annales et corrections.

Rapport de jury

Oraux d'admission du concours BLSES

MATHÉMATIQUES

27 juin – 7 juillet 2022



STATISTIQUES

NOTE MOYENNE 11,73/20

NOTE LA PLUS BASSE 6/20

NOTE LA PLUS ÉLEVÉE 18/20

ÉCART-TYPE 3,33

DOCUMENTS ASSOCIÉS

- Deux sujets avec leur barème
- Document utilisé par le jury pour l'évaluation
- Consignes communiquées aux candidats

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Le caractère inédit de ce concours et l'importance donnée aux mathématiques (coefficient le plus élevé à l'écrit comme à l'oral) nous ont conduits à livrer des précisions aux candidats admissibles. Celles-ci sont réunies dans le document « Consignes Mathématiques » (en annexe), qui leur a été envoyé par mail, en amont des épreuves.

Concernant la notation, chaque candidat a reçu une note quantitative et une note qualitative. La note quantitative étant basée sur le barème des exercices tandis que la note qualitative est le reflet de l'autonomie du candidat, basé sur un référentiel précisé dans le document utilisé pour l'évaluation (en annexe).

Chaque note était donnée indépendamment par chaque membre du jury puis harmonisée pour arriver à un consensus sur l'ensemble des deux notes. Dans le cas où le consensus n'était pas possible - ce qui n'a jamais été le cas cette année - il était prévu que les deux membres du jury prolongent la discussion avec le président du jury après les oraux.

La note finale est le barycentre entre la note quantitative pondérée d'un coefficient 3 et une note qualitative pondérée d'un coefficient 1.

L'ensemble des sujets ainsi que leur barème sont accessibles sur notre site. A titre d'exemple, vous en trouverez deux dans ce rapport.

BILAN DE L'ÉPREUVE

Le niveau des candidats est satisfaisant et en général équivalent à celui d'un étudiant de TSE en milieu de promotion.

Il est à noter une certaine hétérogénéité, avec des étudiants qui, de façon très surprenante à ce niveau du concours, n'ont pas du tout assimilé les notions au programme et quelques étudiants assez brillants qui maîtrisent bien l'ensemble du cours, et qui font preuve de rigueur dans leur réflexion et dans leur rédaction.

Le jury a globalement apprécié l'attitude de présentation à l'oral des candidats. Ils sont en général à l'aise à l'oral et savent bien interagir en temps réel avec les jurés. De façon exceptionnelle, il est arrivé qu'un candidat essaye de faire passer une correction du jury pour un malentendu. Quand ce n'était clairement pas le cas cette attitude dessert le candidat.

Pendant la première partie, le candidat présente ses réflexions sur le problème. Comme pour l'écrit du concours, il est autorisé de se focaliser sur les questions que le candidat sait résoudre afin d'enregistrer le maximum de points.

Pendant la suite de l'oral le jury revient sur certains points pour tester la compréhension du candidat. Il est toujours souhaitable de présenter des pistes pour les questions non-traitées, qu'elles aient été non traitées par manque de temps ou parce que le raisonnement n'a pas abouti. Le jury donne ensuite des indications pour ces questions qui n'ont pas été traitées. Cela permet au jury de tester la vivacité de compréhension du candidat.

ÉPREUVE ÉDITION 2023

Longueur des planches

Il avait été décidé cette année de proposer un problème et deux exercices afin de pouvoir couvrir les trois grands domaines des mathématiques enseignées en classes préparatoires : analyse, algèbre et les probabilités/statistiques. Les candidats avaient le choix de commencer par l'exercice de leur choix. Lorsque le problème était jugé assez facile, les exercices étaient plus difficiles et réciproquement afin d'harmoniser la difficulté des planches. L'hétérogénéité résiduelle étant prise en compte dans la note qualitative. Il s'avère que la longueur des planches a parfois déstabilisé les candidats. L'année prochaine nous réduirons les planches à un problème et un exercice.

L'homogénéité de traitement des candidats

Cette année, chaque candidat tirait sa planche au hasard dans une urne contenant 12 papiers numérotés de 1 à 12 avec remise. L'année prochaine deux candidats de suite auront la même planche afin d'assurer qu'un jury puisse comparer plusieurs candidats sur une même planche.

Constitution des jurés

Chaque juré était constitué d'un professeur de TSE et d'un professeur en classe préparatoire. Il était assuré le chevauchement d'une demi-journée dans la rotation des membres du jury afin de maximiser

la transmission d'information entre les différents jurés. Cela a été une réussite. L'année prochaine, il y aura deux jurys qui travailleront en parallèle avec mixage des jurys à la mi-journée.



Épreuve orale d'admission : Mathématique

- Planche n°1 : Première partie – Problème avec préparation,
- Les documents ne sont pas autorisés,
- Nombre de pages : 1.

Problème

On considère l'application

$$f : \mathbb{R}^3 \rightarrow \mathbb{R}^3 \\ \begin{pmatrix} x \\ y \\ z \end{pmatrix} \mapsto \begin{pmatrix} x - y + z \\ -2x + 2z \\ -x - y + 3z \end{pmatrix} .$$

1. Montrer que f est une application linéaire de \mathbb{R}^3 dans \mathbb{R}^3 .
(1 point)
2. Déterminer une base de $\text{Ker}(f)$ et une base de $\text{Im}(f)$.
(2 points)
3. Déterminer la représentation matricielle de f dans les bases canoniques.
(1 point)
4. Déterminer la représentation matricielle de f dans une base \mathcal{B} de $\text{Im}(f) + \text{Ker}(f)$.
(2 points)
5. Discuter suivant les valeurs des paramètres $(a, b, c) \in \mathbb{R}^3$, le nombre de solutions de $f(x, y, z) = (a, b, c)$.
(1 points)
6. Décrire géométriquement l'action par f sur un vecteur quelconque dans la base \mathcal{B} .
(1.5 points)
7. Décrire géométriquement l'action par f sur un vecteur quelconque dans les bases canoniques.
(1.5 points)

Épreuve orale d'admission : Mathématique

- Planche n°1 : Deuxième partie – Exercices sans préparation,
- Les documents ne sont pas autorisés,
- Nombre de pages : 1.

Exercice 1

Pour tout $n \in \mathbb{N}$, on veut calculer la somme

$$S_n = \sum_{k=0}^n (-1)^k k^2 .$$

1. Pour tout $p \in \mathbb{N}$, on pose $T_p = S_{2p}$.
 - (a) Montrer que pour tout $p \in \mathbb{N}^*$,

$$T_p = \sum_{k=1}^p (T_k - T_{k-1}) .$$

- (1 point)
- (b) Pour $p \in \mathbb{N}^*$, calculer $T_p - T_{p-1}$.
 - (1 point)
 - (c) Pour tout $p \in \mathbb{N}$, en déduire la valeur de T_p , puis celle de S_n si n est pair.
 - (2.5 points)
2. Si n est impair, quelle formule a-t-on pour S_{n-1} ? En déduire une expression pour S_n .
 - (2 points)
 3. Donner une expression générale de S_n ne dépendant pas de la parité de n .
 - (1 point)

Exercice 2

Soit n un entier supérieur ou égal à 2. Une succession de n individus $\{A_1, \dots, A_n\}$ se transmet une information binaire du type “oui” ou “non”. L'individu A_k transmet à A_{k+1} l'information qu'il a reçue avec une probabilité de $p \in [0, 1]$ ou la transforme en son contraire avec une probabilité de $1 - p$. Chaque individu se comporte indépendamment des autres.

1. Calculer la probabilité p_n pour que l'information reçue par A_n soit identique à celle détenue au départ par A_1 .
 - (1.5 point)
2. En supposant $0 < p < 1$, déterminer la limite de p_n quand n tend vers l'infini.
 - (1 point)



Épreuve orale d'admission : Mathématique

- Planche n°2 : Première partie – Problème avec préparation,
- Les documents ne sont pas autorisés,
- Nombre de pages : 1.

Problème

Soit $E = \mathbb{R}^3$.

1. On considère le sous-ensemble :

$$F = \{(x, y, z) \in E \mid x - 2y + z = 0\}.$$

- (a) Montrer que F est un sous-espace vectoriel de E .
(1 point)
- (b) Déterminer un supplémentaire K de F dans E .
(1 point)
- (c) Déterminer la matrice de la projection sur F de direction K dans la base canonique.
(2 points)
2. (a) On pose $G = \text{vect}\{(1, 1, 1)\}$ et $H = \text{vect}\{(1, 2, 3)\}$. Montrer que G et H sont supplémentaires dans F .
(2 points)
- (b) On pose $u = (x, y, z)$ un vecteur de F . Déterminer l'image de u par la projection sur G de direction H dans la base canonique.
(2 points)
3. Dans $\mathcal{F}(\mathbb{R}, \mathbb{R})$, on pose $f : x \mapsto \cos(x + \pi/4)$.
- (a) Montrer que f appartient à $\text{vect}(\cos, \exp, \sin)$.
(1 point)
- (b) On pose $g = \cos + \exp + \sin$ et $h = \cos + 2\exp + 3\sin$. Montrer que f est combinaison linéaire de g et h .
(1 point)



Épreuve orale d'admission : Mathématique

- Planche n°2 : Deuxième partie – Exercices sans préparation,
- Les documents ne sont pas autorisés,
- Nombre de pages : 1.

Exercice 1

Soit $f : [0, 1] \rightarrow \mathbb{R}$ une fonction continue telle que $f(0) = f(1)$. Soit $n \in \mathbb{N}^*$.

On veut montrer le lemme des cordes (Paul Lévy (1886-1971)) : *il existe $c \in [0, 1 - 1/n]$ tel que :*

$$f(c) = f\left(c + \frac{1}{n}\right).$$

1. Déterminer le domaine de définition de la fonction

$$g : x \mapsto f(x) - f\left(x + \frac{1}{n}\right).$$

(1 point)

2. Montrer que si c n'existe pas, alors g est de signe constant.

(1 point)

3. Montrer que si g est strictement positive, alors $f(0) > f(1)$. Conclure.

(2 points)

4. Application : un coureur parcourt 10 kilomètres en 30 minutes. Montrer qu'il y a un kilomètre qu'il parcourt en 3 minutes exactement.

(2 points)

Exercice 2

Pour se rendre à son bureau en vélo, Monsieur T. met, en l'absence de feu rouge, 10 minutes. Mais il y a sur son trajet 6 feux, la probabilité qu'il puisse passer à chacun des feux (indépendamment des autres) étant de $2/3$. On admet que chaque arrêt à un feu fait perdre à Monsieur T. 2 minutes.

1. Soit D la variable aléatoire représentant la durée (en minutes) du parcours. Montrer que $D = aX + b$ où a et b sont des constantes à déterminer et X une variable aléatoire suivant une loi binomiale à préciser.

(0.5 point)

Document utilisé par le jury pour évaluer les candidats

Concours BL/SES 2022 - Épreuve de Mathématiques

Nom/prénom du candidat :
Date et heure :
Planche n° :

Note qualitative

Prendre en compte :

- *connaissance du cours (coefficient 2),*
- *autonomie sur les questions de base (coefficient 1),*
- *autonomie sur les questions difficiles (coefficient 1.5),*
- *absence d'erreurs grossières (coefficient 1),*
- *capacité à corriger ses erreurs (coefficient 1),*
- *réactivité aux questions et prise d'initiative (coefficient 1),*
- *intuition (coefficient 1)*
- *rédaction mathématique (coefficient 1).*

Notation :

- note 6 ou 7 : le cours n'est pas bien maîtrisé et plusieurs erreurs importantes sont commises.
- note entre 8 et 12 : le cours est plutôt maîtrisé et/ou les candidat.e.s accumulent quelques erreurs, arrivent à traiter plusieurs questions de la planche, mais ne tirent pas vraiment profit des interactions avec le jury.
- note entre 13 et 15 : le cours est globalement bien maîtrisé, les candidat.e.s ne commettent pas beaucoup d'erreurs et ont plutôt bien avancé dans les planches avec une aide conséquente du jury.
- note > 16 : le cours est bien maîtrisé, et les candidat.e.s ont bien avancé de manière autonome dans les planches et réagissent bien aux indications du jury.

Note qualitative :

Note quantitative

Problème

Note :
Commentaires :

Exercice 1

Note :
Commentaires :

Exercice 2

Note :
Commentaires :

Commentaires généraux (sens de l'écoute, capacité à se saisir d'une question, précision des réponses, qualité de la réflexion, interaction avec les membres du jury) :

Nom/Prénom et signature du membre du jury

Concours BLSES

Épreuve orale d'admission : Mathématiques

Consignes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Durée de la préparation : 30 minutes

Liste des documents autorisés : aucun

Liste des matériels autorisés : aucun

Déroulement de l'épreuve

Au début de l'épreuve, le candidat tire une planche au hasard.

Le candidat a ensuite 30 minutes pour préparer dans une salle isolée le problème tiré.

Puis il a 15 minutes pour présenter le fruit de ses réflexions. Durant les 15 minutes suivantes, le candidat sera interrogé sur deux autres exercices, plus proches de ceux qui sont généralement résolus en cours.

Contenu de l'épreuve

Chaque planche comporte un problème et deux exercices tous indépendants qui portent sur l'ensemble du programme de BL. Chaque planche interroge en Analyse, Probabilité/Statistique et Algèbre (par exemple, si le problème tiré au sort est en algèbre les deux autres exercices seront en Probabilité/Statistique pour l'un et Analyse pour l'autre). Chaque planche comporte des questions faciles pour mettre en confiance les candidats et des questions plus difficiles pour permettre aux meilleurs de se distinguer.

Interactions avec le jury

Chaque jury est composé de deux mathématiciens : un membre de TSE et un professeur de classe préparatoire. Il se peut que le jury intervienne pour tester les réactions, le recul sur les notions, poser des questions sur les productions écrites et orales ou suggérer des pistes. Des indications pourront être données par le jury dans le cas où le candidat n'arrive pas à résoudre une question seule.

Dans certains cas, le jury n'hésitera pas à poser des questions qui ne figurent pas dans la planche. Ne pas s'étonner que le jury puisse interrompre, questionner, demander de préciser un raisonnement ou un résultat, etc. Ceci ne doit pas être interprété comme une marque de désapprobation. L'attitude des membres du jury ne préjuge pas de la note qui sera donnée à l'épreuve.

Notation

Les planches sont parfois longues et il n'est pas nécessaire de résoudre l'ensemble des questions pour avoir une excellente note. Les candidats seront évalués sur leur connaissance du cours, leur autonomie sur les questions de bases et les questions plus difficiles, la concision et la qualité de leur rédaction, leur réaction et leur capacité à corriger leurs erreurs lors de l'intervention du jury, ainsi que sur leur intuition, la rigueur de leur raisonnement, l'intelligence de l'approche (prise d'initiative, plus ou moins calculatoire, plus ou moins efficace, etc.).

Rapport de jury

Oraux d'admission du concours BLSES

ENTRETIEN

27 juin – 7 juillet 2022



STATISTIQUES

NOTE MOYENNE 15,2/20

NOTE LA PLUS BASSE 10,4/20

NOTE LA PLUS ÉLEVÉE 20/20

ÉCART-TYPE 2,55

DOCUMENTS ASSOCIÉS

- Deux sujets avec leurs attendus
- Grille d'évaluation utilisée par le jury
- Déroulé et critères d'évaluation

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Commentaire d'article

De nature économique, les sujets sont présentés sous la forme d'un texte de 3 pages au maximum et contiennent au plus 3 documents.

Les sujets n'ont pas d'intitulé.

Le candidat tire au sort un sujet et dispose de 20 minutes de préparation.

Ensuite, chaque candidat commente le document pendant 15 minutes.

Pour terminer, le jury interroge le candidat pendant 10 minutes. Le jury peut poser des questions pour nuancer certains arguments ou clarifier certains concepts mais également pour aborder certains points qui auraient été omis par le candidat.

Présentation personnelle

Le candidat présente son parcours et son projet de poursuite d'études pendant 5 minutes.

Suite à cette présentation, a lieu un échange de 15 minutes avec le jury.

Le barème de l'épreuve d'entretien a été construit de manière à ce que la note minimale de l'épreuve soit égale à 10/20.

BILAN DE L'ÉPREUVE & RECOMMANDATIONS

Commentaire d'article

Les prestations des candidats montrent que dans l'ensemble la thématique du sujet et ses enjeux ont bien été identifiés notamment grâce à l'utilisation des sources des textes mentionnées dans chaque sujet. Les candidats ont dans l'ensemble structuré leur présentation autour de la problématique du sujet, utilisé à bon escient les concepts associés et mené une analyse critique argumentée. Ils ont par ailleurs su mobiliser des connaissances et des références pertinentes dans le temps imparti.

Certains points peuvent toutefois être améliorés. Le jury a fait le constat que bien qu'il s'agisse de présenter une analyse économique du sujet en articulant les concepts et les mesures des cours de BL, certains candidats ont privilégié une approche sociologique qui malgré les questions du jury n'a pas permis d'évaluer les connaissances des mécanismes économiques.

La présentation de certains candidats a été brève, inférieure à 15 minutes. Certains candidats n'indiquent pas la problématique du texte dans leur introduction ; d'autres n'annoncent pas le plan de leur présentation ; certains candidats ne disposent pas d'assez de temps pour conclure ; des candidats proposent un commentaire qui suit pas à pas la progression du texte et n'apportent pas d'éléments supplémentaires par rapport à ceux avancés dans le texte.

En termes d'analyse et de réflexion certains candidats ont bien compris le texte mais n'ont pas suffisamment discuté la thèse de l'auteur ou des auteurs. En termes de réponses aux questions du jury certains candidats ont pu perdre le fil de leur argumentation quand leur réponse est un peu longue. Les membres du jury ont parfois identifié un manque de maîtrise de certains concepts pour certains sujets comme l'asymétrie d'information, l'aléa moral, la sélection adverse, les surplus du consommateur et du producteur et la perte sèche éventuelle.

La présentation personnelle

Les prestations des candidats montrent que dans l'ensemble ils ont réussi à présenter leur parcours, leur motivation de poursuite d'études à TSE et quelques centres d'intérêt dans le temps imparti, sans suivre leurs notes. La plupart des candidats ont su structurer leur présentation. Le jury a apprécié la clarté, la fluidité et le dynamisme de certaines présentations ainsi que le sens de l'écoute et la réactivité des candidats. Dans l'ensemble, les réponses des candidats ont permis au jury d'apprécier leur degré d'implication dans des activités extrascolaires et d'identifier la cohérence de leurs centres d'intérêt et de leur projet de poursuite d'études à TSE.

Certains points peuvent toutefois être améliorés. La présentation de certains candidats a été brève, inférieure à 5 minutes. Le candidat peut présenter des activités extrascolaires dans lesquelles il s'est investi avant d'intégrer la première année de BL. La motivation de la poursuite d'études à TSE ne peut se réduire à une appétence pour les mathématiques ou pour la recherche ; le projet de poursuite en Master doit être explicité et motivé même si les candidats pourront modifier ce projet en cas

d'admission à TSE. Les membres du jury ont apprécié les prestations où les candidats fournissent des informations sur la vie de l'école, son offre de formation et ses dispositifs pédagogiques.

ÉPREUVE ÉDITION 2023

Format de l'épreuve

Le temps d'échange suite au commentaire d'article a souvent été jugé trop court par les jurés. En 2023, ce temps sera rallongé de 5 minutes de sorte à ce que la présentation de l'article (15 minutes) soit suivie d'un temps d'échange d'une durée équivalente.

Durée de la préparation

Il est apparu qu'un temps de préparation de 20 minutes était relativement court. En 2023, l'entretien verra son temps de préparation allongé de 10 minutes. Les trois épreuves auront donc le même temps de préparation.

⇒ Deux exemples de sujet et leurs attendus :

Sujet 1 :

L'interdiction du cannabis n'empêche pas sa consommation, génère de l'insécurité et fait prospérer les trafics. Mais sa légalisation n'a-t-elle que des avantages ? - Emmanuelle Auriol :
Pour éliminer le crime organisé, il faut lui faire concurrence et donner envie aux consommateurs d'acheter sur le marché légal. L'État doit proposer une offre pour qu'elle se substitue à celle des réseaux mafieux. Les avantages ne manquent pas : même si le cannabis légal est un peu plus cher, les acheteurs sont sûrs que le produit est de bonne qualité, ils n'ont pas affaire à des trafiquants, ils peuvent consommer sans risquer de se faire arrêter. L'État est le maître du marché. Le cannabis doit être cher pour que sa consommation reste occasionnelle. Une fois que vous avez délogé du marché les criminels installés, il faut donc augmenter les prix pour éviter une augmentation de la demande. Pour la drogue, l'élasticité des prix est forte ce qui signifie que le consommateur y est sensible. Si le prix du cannabis augmente, il en achètera moins. Sur le modèle du tabac. Aujourd'hui, 80 % du prix du tabac est constitué de taxes. Mais le prix ne doit augmenter ni trop vite ni trop haut. Dans les États américains qui ont légalisé le cannabis en exerçant une pression fiscale modérée, le marché légal absorbe aujourd'hui 70 % de la demande. Dans l'État où la pression fiscale est plus forte, et où le gramme se négocie au-delà de 25 dollars, cela marche moins bien et le marché noir représente toujours une part importante des échanges.

Vous prônez l'élimination du trafic de cannabis par une politique de l'offre, mais comment éviter la tentation du marché noir ? - Les trafiquants peuvent en effet réduire leur marge et casser les prix. Il faut donc les en dissuader en étant impitoyables avec eux. Ce qu'ont fait les Pays-Bas qui répriment très sévèrement le marché noir. L'État tirerait de la dépénalisation un bénéfice économique grâce aux nouveaux prélèvements générés par la légalisation. Mais on ne peut gagner sur tous les tableaux. L'État doit investir dans donc la répression une partie des recettes fiscales engrangées par la légalisation. Ce n'est pas légalisation ou répression. Ces deux instruments de politique publique ne s'opposent pas, ils se complètent. Leur synergie est la condition de leur efficacité. Il faut aussi mener un travail de pédagogie sur les drogues comme cela a été fait sur l'alcool, dont la consommation a été divisée par deux en vingt ans en France. Actuellement, l'interdiction du cannabis empêche toute information pédagogique à ce sujet.

La légalisation du cannabis ne va-t-elle pas, comme on l'entend souvent, attirer de nouveaux consommateurs qui n'auraient pas franchi le pas sinon ? - Dans les États américains qui ont légalisé le cannabis à des fins récréatives, on n'a pas constaté d'explosion de la demande. Souvent chez les nouveaux consommateurs, et notamment les jeunes, l'un des attraits pour le cannabis est sa dimension transgressive. Dès lors qu'il n'est plus interdit, « fumer du *shit* » perd beaucoup d'intérêt. 13 millions de Français disent consommer ou avoir consommé du cannabis, cela ne fait pas d'eux 13 millions de drogués. Pourtant, rien n'est plus facile que de consommer du cannabis qui est une drogue très accessible. Légaliser ne veut pas dire autoriser la vente libre. Il ne s'agit pas de trouver du cannabis en grandes surfaces ! Légaliser signifie encadrer la vente. L'État reprend la main sur un marché pour l'instant soustrait à la loi. Quand vous interdisez, vous perdez au contraire tout possible contrôle, et vous laissez le marché aux réseaux criminels.

Faut-il dès lors aussi légaliser la cocaïne, l'héroïne... ? - Le problème est autre. Déjà l'accès au produit n'a rien à voir. La France compte plusieurs millions de consommateurs de cannabis et seulement quelques centaines de milliers d'usagers de cocaïne ou héroïne. Or, le chiffre d'affaires de la cocaïne est voisin de celui du cannabis car le prix au gramme de cocaïne est sans commune mesure avec celui du cannabis. Ensuite, cocaïne et héroïne sont des drogues bien plus addictives avec une très forte dépendance. Pour créer la demande, les trafiquants commencent à faire circuler gratuitement les produits, les premiers consommateurs devenant vite toxicomanes pour se payer leur dose puis, souvent, dealers et, ce faisant, entraînant d'autres dans la toxicomanie. Pour acheter leur dose, certains vont se prostituer ou entrer en délinquance (vols notamment). Sans compter que les héroïnomanes se contaminent avec des seringues usagées. Les pays d'Europe de l'Est notamment sont confrontés à une

épidémie de sida provoquée par la consommation d'héroïne. Pour elle et la *coke*, l'État doit lancer des programmes de substitution comme en Suisse avec la politique dite « des 4 piliers ». En quelques années, le nombre d'usagers a chuté et la délinquance associée à cette consommation aussi.

Votre analyse est évidemment économique mais la consommation de cannabis, c'est aussi une question de santé publique ... - Comme économiste, je me suis intéressée aux coûts pour la collectivité générés par les problèmes de santé liés aux stupéfiants. Un jeune toxicomane se désocialise, il n'est plus productif, risque de tomber malade et va avoir besoin de soins, sa toxicomanie déstabilise aussi toute sa famille... En outre, la drogue est la première source de revenus du crime organisé, qui engrange chaque année des recettes supérieures à celles de l'industrie pharmaceutique mondiale. Imaginez la capacité de déstabilisation de ces réseaux et la menace qu'ils font peser sur nos économies. Leur pouvoir de corruption est immense du fait de la nécessité de blanchir ces sommes énormes. La seule solution sans ambiguïté pour débrancher cette pompe financière est d'assécher leurs marchés. La prohibition de l'alcool aux États-Unis dans les années 1920 n'a pas fait diminuer sa consommation dans le temps, mais a durablement installé le crime organisé aux États-Unis. Supprimer l'offre, sans supprimer la demande, l'interdiction crée une situation de non-droit qui profite au crime organisé.

Alors pourquoi la dépénalisation reste-t-elle un sujet tabou en France ? - La France a toujours une attitude ambiguë vis-à-vis de la drogue : nous créons des salles de *shoot* et en même temps, on criminalise l'usager ... Je ne défends aucune position mais j'observe les expériences à l'étranger. Les Américains, qui ont été les premiers à déclarer la guerre à la drogue, en reviennent. Cela a commencé sous Nixon et s'est renforcé avec Reagan qui a criminalisé l'usage de la cocaïne et plus encore du *crack*, ce qui a eu un effet discriminatoire : les Noirs américains étant plus pauvres que les Blancs, ils consommaient du *crack* plutôt que de la cocaïne plus chère. Ils se sont retrouvés massivement incarcérés, souvent pour simple usage. Aujourd'hui, un Américain sur 111 est en prison, la moitié pour infraction liée à la législation sur les stupéfiants, et la consommation quand la répression était la plus forte n'a pas baissé : un fiasco en matière de santé publique, sociale et fiscale.

Les prohibitionnistes estiment que l'interdiction est au moins un signal moral ... - Mais cela ne fonctionne pas ! Alors faut-il s'entêter ? [...] Pour le droit de vote des femmes, la peine de mort, l'euthanasie ou le mariage pour tous, la France n'est jamais pionnière. Quant aux partisans de la légalisation de la consommation, ils ne font aucun effort pédagogique et manquant d'information, l'opinion confond légalisation et vente libre. Il ne s'agit pas de mettre la drogue en vente libre ! On ne le fait pas pour le tabac, qui est un monopole d'État. On ne le fait pas non plus pour la morphine. [...] Il est temps de se tourner vers des solutions pragmatiques ayant fait leurs preuves ailleurs !

. Source : Emmanuelle AURIOL, « **Dépénaliser la consommation de cannabis pour reprendre le contrôle** », *Le Point*, 13 avril 2016.

https://www.lepoint.fr/societe/emmanuelle-auriol-depenaliser-le-cannabis-pour-reprendre-le-controle-13-04-2016-2031937_23.php

NB - Professeur à l'Université de Toulouse Capitole, Emmanuelle Auriol a publié en 2016 *Pour en finir avec les mafias. Sexe, drogue et clandestins : et si on légalisait ?* (Armand Colin).

Attendus du sujet 1 :

1. Concepts nécessaires

consommation des ménages ; marché ; marché légal / parallèle (ou noir) ; élasticité-prix de la demande ; bien ou service addictif / dépendance ; demande rigide ; élasticité de l'offre ; taxe / droit d'accise sur les ventes ; assiette fiscale ; recette fiscale ; surplus du consommateur ; concurrence en prix ; différenciation par la qualité ; substituts / compléments proches / lointains ; élasticité-prix croisée ; externalité ; bien / mal public ; monopole ; types de monopole.

2. Notions complémentaires

circuit de distribution ; coûts de transaction ; segmentation du marché ; bien de qualité inconnue dont le prix signale la qualité ; rente de situation ; coin fiscal (ou *tax wedge*) ; appropriation d'une part du surplus des

consommateurs / des producteurs par le fisc ; triangle de perte sèche d'une taxe (ou de Harberger) ; lois d'Engel ; bien supérieur / inférieur ; bien de Veblen / consommation ostentatoire ; prix plafond.

3. Connexions et remarques attendues, questions possibles

Caractéristiques du marché et absence de concurrence : des oublis et des ajouts ?

. « Pour éliminer le crime organisé, il faut lui faire concurrence » : Quelles variables peut maîtriser un offreur pour être concurrentiel ? A quelles conditions une offre publique ou réglementée de cannabis serait-elle compétitive et choisie ? Quelles ripostes anticiper des dealers du crime organisé ? Qu'en dit E. Auriol ? Le niveau des taxes constitue-t-il un enjeu économique et pratique important ? Justifier. Au plan économique, qu'ont en commun l'alcool, les carburants et les drogues ? Pourquoi taxer fortement leur consommation ? Montrer avec un graphique les effets d'une taxation sur les quantités consommées et les surplus du consommateur et du producteur. Taxer accroît les recettes fiscales, sans « effet pervers » ? Le montrer sur un graphe.

. « Une fois que vous avez délogé du marché les criminels installés, il faut augmenter les prix pour éviter une augmentation de la demande » : que faire si les dealers organisaient leur « retour » en pratiquant des prix faibles avec vente à perte ou marge nulle ? Quels effets ont eu à court terme les hausses du prix du tabac en France depuis une vingtaine d'années ? Et ensuite ? Quelles raisons à ce choix public (réduire la consommation et les coûts de santé induits en « internalisant les externalités », accroître les recettes fiscales en s'appropriant la majeure partie du surplus des consommateurs) ?

. Qu'implique la dépendance en matière d'élasticité-prix de la demande et pour la forme de la fonction de demande ? Proposer deux graphes montrant les effets d'une offre de cannabis réduite sur une demande très inélastique au prix et sur une demande très élastique : comparer et discuter. Est-il vrai que la « perte sèche » après taxation est d'autant plus forte que la demande est inélastique au prix ? Cela justifie-t-il de taxer les consommations d'alcool, de carburant et de drogues ?

Pas de légalisation sans répression ... ni politique de santé adaptée ?

. Comment analyser une politique d'« entrave à la concurrence » pour protéger un monopole d'Etat ? L'apparition d'un marché de la revente de cannabis par les dealers si on légalise sa consommation sans réprimer cette concurrence paraît-elle plausible ? Discutez. Peut-on dire que le monopole d'Etat est « toujours la meilleure solution » ? Pour qui ? Quelle politique de prix et de volume a, en principe un monopole maximisant son profit ? Pourquoi les réseaux de dealers font-ils tout pour asseoir leur monopole sur un territoire ? Les critères de choix économique d'un monopole public ou régulé sont-ils ceux d'un monopole privé de dealers ?

. Pour réduire la consommation de cannabis, l'auteur souhaite « un travail de pédagogie » et lui assigne pour objectif de « supprimer la demande ». Est-ce pertinent ? La seule référence à une politique de santé concerne les consommateurs de cocaïne et d'héroïne. Pourquoi en exclure le cannabis ? Ces trois drogues sont-elles des substituts, des compléments ? Pourquoi, alors, les distinguer ?

. Quelle compatibilité entre les termes de la triade a) répression, b) dépénalisation d'une offre régulée et c) politique de santé publique ? Peut-on concevoir des actions menées de façon chronologique avec des « temps forts » concernant l'un ou l'autre ou faut-il conduire trois actions conjointes ?

Sujet 2

« [...] Au] Salvador [...] le *bitcoin* aura cours légal à partir du 7 septembre offrant une alternative au dollar des États-Unis monnaie officielle depuis 2001. Officiellement, le président Nayib Bukele affirme vouloir [...] améliorer les conditions d'existence des individus n'ayant pas accès aux services financiers conventionnels. Avec la domination de l'emploi informel, qui concerne 70 % des actifs, seuls 30 % des adultes ont d'un compte en banque. Il se peut aussi que les autorités cherchent à desserrer l'étau que représente la dollarisation de l'économie en favorisant l'usage du *bitcoin*. Le gouvernement a ainsi décidé d'offrir l'équivalent de 30 dollars en *bitcoin* à tout citoyen téléchargeant sur son téléphone portable un portefeuille électronique ou « *Chivo* ». Chacun pourra payer ses impôts en *bitcoins*.

Cette première mondiale a été fraîchement accueillie [...]. Dès le 10 juin, le *Fonds monétaire international* a mis en garde contre les problèmes macroéconomiques, financiers et légaux. La *Banque mondiale* a refusé d'apporter l'aide sollicitée pour concevoir et mettre en place l'infrastructure nécessaire pour réaliser des transactions en *bitcoin* en raison de l'opacité de ce cryptoactif et de son coût environnemental. L'annonce du Salvador a de plus coïncidé avec la publication par le *Comité de Bâle sur le contrôle bancaire* d'une proposition de limiter l'exposition des banques aux cryptoactifs à cause des risques associés à ces instruments (1). À l'évidence, les institutions financières internationales ont voulu dissuader d'autres pays de suivre le Salvador car elles sont sensibles au potentiel déstabilisateur d'un actif créé pour échapper au contrôle des États. Mais ceux envisageant de donner à leur tour cours légal au *bitcoin* seront sans doute très attentifs aux résultats de l'expérience salvadorienne. Pour le moment, plusieurs inconnues demeurent. L'une concerne les conditions de coexistence entre deux instruments ayant cours légal. Quel taux sera retenu pour convertir en *bitcoin* la dette en dollars préexistante [...] ? S'agira-t-il du cours [...] au moment où la dette a été contractée ou quand elle sera remboursée ? De par la volatilité du *bitcoin*, l'écart peut être significatif (2).

Le *bitcoin*, au nom formé par l'association des mots anglais *bit* (unité élémentaire d'information pouvant prendre deux valeurs distinctes, 0 et 1) et *coin* (pièce de monnaie), a été développé en 2008-2009 par la ou les personnes s'abritant sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto. Il est considéré comme un cryptoactif parce que des opérations de cryptage sont utilisées pour assurer sa sécurité. Il repose sur la technologie de la *blockchain* (chaîne de blocs), qui est un registre de transactions décentralisé distribué entre tous les utilisateurs. On peut acquérir des *bitcoins* avec des opérations de « minage » qui valident une transaction réalisée avec cet actif en la cryptant et l'enregistrant dans la *blockchain*. Le protocole *Bitcoin* prévoit de créer un nombre prédéterminé de *bitcoins* lors de la validation de chaque bloc de transactions ainsi que la division par deux de ce nombre tous les 210 000 blocs, soit tous les quatre ans un bloc étant créé toutes les dix minutes en moyenne. L'émission de *bitcoins* est limitée à 21 millions d'unités, chacune étant divisible jusqu'à la huitième décimale. Fixer une limite permet de créer un actif rare devenant, tels les métaux précieux, de plus en plus difficile à extraire au fil du temps.

Le fait qu'un nombre maximal de *bitcoins* ait été fixé dès l'origine montre que ses concepteurs [...] n'ont jamais voulu en faire une monnaie. La création monétaire doit en effet accompagner l'augmentation des transactions et, *in fine*, la croissance économique. Ce n'est pas la vocation du *bitcoin*. Contrairement à une monnaie, qui doit être stable pour remplir sa fonction de réserve de valeur, le *bitcoin* favorise la spéculation. Pour Jean-Claude Trichet, « *il ne représente rien du tout sinon sa rareté* » [...] exclusivement basée « *sur le fait que les joueurs acceptent de jouer* ». Il compare les transactions au casino et déplore que les investisseurs ne soient pas assez informés du risque de perte lié à la détention de cet actif. Ses fluctuations spectaculaires corroborent l'analyse de l'ancien président de la Banque centrale européenne (BCE). Partie de 0,001 dollar en octobre 2009, la valeur du *bitcoin* atteint 31 000 dollars début janvier 2021 puis s'emballe et frôle 65 000 dollars mi-avril avant de chuter à moins de 35 000 dollars fin mai. Deux déclarations ont suffi : le 12 mai, le directeur général de *Tesla*, Elon Musk, annonce que sa société n'acceptera plus de paiements en *bitcoin* en raison de son

impact environnemental le « minage » nécessitant une puissance de calcul massive qui se traduit par d'énormes dépenses énergétiques. Jusqu'à une date récente, plus des deux tiers du minage étaient réalisés en Chine (3) où plus de 60 % de l'électricité est produite avec du charbon, combustible fossile le plus polluant. Quelques jours après, trois fédérations bancaires chinoises ont appelé les établissements financiers à ne plus proposer aux clients de services liés aux cryptoactifs mettant en garde contre leur caractère spéculatif. Le gouvernement chinois a par ailleurs contraint la majorité des fermes de minage (4) de *bitcoins* du territoire à cesser toute activité. Au Sichuan, province groupant l'essentiel de ces capacités, les fournisseurs d'électricité ont reçu ordre de cesser d'alimenter les sites producteurs de cryptoactifs qui ont alors redéployé leurs activités au Kazakhstan et aux États-Unis (5).

Le *bitcoin*, instrument du projet libertarien

[...] Comme celle de l'or, la valeur du *bitcoin* repose sur une croyance collective. Pour l'or, elle s'enracine dans une longue histoire que l'économiste Willem Buiter a qualifié de « bulle vieille de six mille ans » (6). Pour le *bitcoin*, elle est fondée sur la rareté artificielle, son origine mystérieuse et la légende habilement entretenue qui l'entoure. Ces deux instruments sont utilisés pour se prémunir contre l'inflation. Les concepteurs du *bitcoin* voulaient créer un actif qui, contrairement à une monnaie, ne pourrait perdre de la valeur à cause d'une accélération de la création monétaire. Selon Primavera De Filippi, chercheuse associée au *Berkman Klein Center for Internet and Society* de Harvard, le fait que le détenteur de cryptoactifs puisse perdre le mot de passe donnant accès à ses actifs entretient de fait une dynamique déflationniste (7). Comme l'or, le *bitcoin* est utilisé pour diversifier un portefeuille et, depuis peu, la tendance à arbitrer entre *bitcoin* et or se dessine sur les marchés. Mais la forte volatilité du cryptoactif inquiète les investisseurs institutionnels, qui ont commencé à revenir vers l'or (6).

[...] L'idéologie de ses concepteurs et promoteurs est profondément libertarienne. Développé aux États-Unis dans les années soixante et soixante-dix, ce courant a été illustré par Murray Rothbard et Robert Nozick. Pour Pierre Schweitzer, spécialiste d'économie numérique et maître de conférences associé à l'université d'Aix-Marseille, il « repose sur le refus absolu de la coercition étatique et l'organisation de la société autour du principe de non-agression, en vertu duquel tout échange ne peut être que volontairement et individuellement consenti entre parties, sans exception » (8). Si les libertariens se sont enthousiasmés pour les cryptoactifs, dont le *bitcoin*, c'était pour éroder le rôle de la puissance publique au plan monétaire. Car la monnaie s'est affirmée dans l'histoire comme outil de souveraineté. Lui substituer des cryptoactifs priverait les États d'un attribut majeur en faisant avancer la cause libertarienne. Cela ne signifie pas que les libertariens approuvent l'utilisation du *bitcoin* par des organisations criminelles ou terroristes. Mais les activités illicites ne sont qu'une très faible part des transactions en *bitcoin*. Selon un rapport de 2021 de *Chainalysis*, société fournissant des services d'analyse de la *blockchain* aux États et entreprises, seuls 2,1 % des transactions en cryptoactifs étaient liés aux activités criminelles en 2019 pour 21,4 mds de dollars. La très grande majorité résultait d'escroqueries, une infime minorité contribuant à financer des organisations terroristes ou extrémistes (9). On note que toute opération en *bitcoin* est publique, traçable et conservée les adresses créées par les utilisateurs n'étant pas anonymes même si chacun peut s'abriter derrière un pseudonyme [...].

[... Mais] les banques centrales vont riposter et émettre des cryptomonnaies équivalant à de la monnaie fiduciaire (pièces et billets de banque). [...] La banque centrale chinoise est la plus avancée : le *e-yuan*, déjà en test, sera lancé avant les Jeux olympiques d'hiver, à Pékin en février 2022. Contrairement au *bitcoin*, cette cryptomonnaie sera centralisée, les pouvoirs publics pouvant surveiller la totalité des transactions et même contrôler son utilisation (10). La BCE aussi a un projet de cryptomonnaie : l'*e-euro* qui pourrait voir le jour d'ici 2025 et renforcer l'usage international de la monnaie unique européenne.

[...] la prochaine révolution financière viendra peut-être des cryptomonnaies de banque centrale. Chacun pourrait ouvrir un compte auprès de celle-ci avec une interface comparable aux solutions de

paiement mobile *AliPay* (Chine) ou *Venmo* (États-Unis). En favorisant la désintermédiation bancaire, ces cryptomonnaies faciliteraient l'accès aux services financiers réduisant les frais bancaires dans le budget des ménages. Mais en fragilisant les banques commerciales : l'attraction exercée par les *govcoins* pourrait les priver d'une part significative des dépôts finançant leurs prêts. D'où la nécessité de réfléchir aux conditions dans lesquelles ces instruments seront introduits. Des économistes de la Banque d'Angleterre et de la BCE proposent de limiter le montant qu'un agent pourra détenir en cryptomonnaie de banque centrale. D'autres jugent qu'on devrait tirer parti de leur lancement pour réaliser une réforme de grande ampleur du système bancaire et financier (11). D'autres encore pensent qu'émettre des *govcoins* rendrait explicite la fonction de prêteur en dernier ressort de la banque centrale jusqu'alors implicite (12). En popularisant la notion de cryptoactif, les promoteurs du *bitcoin* ont suscité une réaction des banques centrales tendant à renforcer le pouvoir financier de l'État. Parce qu'elle peut impliquer un recul des libertés là où la démocratie n'existe que sur le papier, cette évolution pourrait être plus dangereuse que le *bitcoin* ne l'a jamais été »

Source : Annick STETA, « **Le bitcoin est-il dangereux ?** », *Revue des Deux Mondes*, septembre 2021, pp. 155-161.

<https://www.revedesdeuxmondes.fr/wp-content/uploads/2021/08/20-annick-steta.pdf>

Annick Steta est docteur en sciences économiques et diplômée de la *Harvard Kennedy School*

(1) *Basel Committee on Banking Supervision* « Prudential treatment of cryptoasset exposures », juin 2021

(2) John Hawkins, « Can *Bitcoin* become a real currency ? Here's what's wrong with El Salvador crypto plan », *The Conversation*, 13 juin 2021.

(3) L'université de Cambridge tient à jour une carte visualisant la répartition géographique de l'activité de minage accessible à l'adresse suivante : https://cbeci.org/mining_map.

(4) Une « ferme de minage » est un lieu regroupant des ordinateurs affectés au minage d'un ou plusieurs cryptoactifs. Certaines « fermes » comptent plusieurs milliers d'ordinateurs.

(5) Zinnia Lee, « *Bitcoin* mining companies exiting China as authorities crackdown on crypto-currencies », *Forbes*, 23 juin 2021.

(6) « The anti-fiat punto », *The Economist*, 29 mai 2021, p. 65.

(7) Alvin Powell, « Taking the crypto out of digital currency », *The Harvard Gazette*, 2 juin 2021.

(8). Pierre Schweitzer, « *Bitcoin : la revanche inattendue des libertariens* », Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2019.

(9) *Chainalysis*, « The Chainalysis 2021 Crypto Crime Report », février 2021.

(10). « Virtually money », *The Economist*, 25 avril 2020, p. 63-64.

(11) « The disintermediation dilemma », *The Economist*, 5 décembre 2020, p. 66.

(12) Markus K. Brunnermeier et Dirk Niepelt, « On the equivalence of private and public money », *Journal of Monetary Economics*, vol. 106,

Attendus du sujet 2 :

1. Concepts nécessaires

cours légal ; cours forcé ; bancarisation d'une population ; système de paiement ; risque de défaut ; loi de Gresham ; convertibilité d'une monnaie en une autre ; *blockchain* ; plafonnement de l'offre de monnaie ; rareté ; spéculation ; réserve de valeur ; pouvoir d'achat de la monnaie ; volatilité d'un actif ; plus-value / gain, moins-value / perte en capital ; monnaie marchandise ; banque ; monnaie bancaire ; dépôts à vue ; espèces ; monnaie fiduciaire ; convertibilité à vue en métal / en monnaie de banque centrale ; création monétaire bancaire ; valeur refuge ; portefeuille d'actifs ; investisseur institutionnel ; souveraineté monétaire d'un Etat ; cryptomonnaie ; monnaie digitale de banque centrale (MDBC) ; libéralisme et libéralisme ; intermédiation / désintermédiation bancaire ; prêteur en dernier ressort ; refinancement bancaire ; marché monétaire

2. Notions complémentaires

dollarisation d'une économie ; bimétallisme or-argent ; monnaies partielles / de compte / de paiement ; liquidité d'un actif / d'un marché / d'une position / d'un bilan ; (il)liquidité bancaire ; (in)solvabilité bancaire ; risque de défaut / de taux d'intérêt / en capital ; seigneurage ; malédiction du liquide / *the curse of cash* (K. Rogoff) ; taux plancher zéro / *zero lower bound* ; .

3. Connexions et remarques attendues, questions possibles

Le bitcoin entre actif et monnaie ? L'enjeu de la liquidité ...

. Définir le « cours légal » ? Parle-t-on encore de « cours forcé » aujourd'hui ? Qu'est-ce que la « dollarisation » d'une économie ? Pourquoi la choisir ? Dans quels cas en résulte-t-il un « étai » pour le pays ?

. La monnaie diffère-t-elle des actifs ou est-elle un actif singulier ? Qu'est-ce que le « risque en capital » d'un actif ? Une monnaie doit-elle être réserve de valeur ? Est-ce suffisant ? Quels sens économiques a la « liquidité » ? Pensez-vous comme G. Simmel que « la monnaie c'est de la liberté frappée » ? Et « une abstraction unifiante » ? Qu'est-ce qui fait d'une marchandise, un actif, etc. un moyen de paiement ?

. En France et en Europe durant plus de dix siècles ont circulé des monnaies concurrentes et l'on observait la « loi de Gresham », quelle est-elle ? Avec quels effets ? Peut-on réduire les effets des modifications de parité entre monnaies concurrentes sur un même espace (cf. or-argent au XIXème siècle) ? Peut-on avoir plusieurs unités de compte en même temps comme on a divers moyens de paiement ?

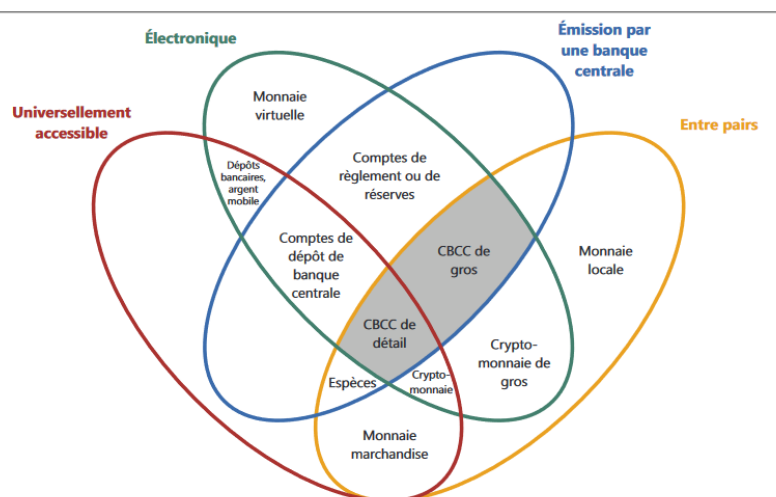
La banque centrale et les banques : la création et la politique monétaires ... en question !

. La monnaie doit-elle « représenter quelque chose » (Trichet) ou est-elle « une bulle vieille de 600 ans » (Buiter) ? Et la confiance en la crédibilité d'une banque centrale émettrice ? Et la stabilité du pouvoir d'achat de la monnaie ? Qu'est-ce qu'un « prêteur en dernier ressort » ? Comment la banque centrale prête-t-elle aux banques ?

. La création monétaire est-elle liée à l'activité économique ? Comment ? Qui crée de la monnaie : la banque centrale, les banques, les deux ? Peut-on dire que la déconnexion de la création de bitcoins par rapport à l'activité économique est déflationniste ?

. Que permet le seignuriage ? Quels effets pour la désintermédiation ? Comment les cryptomonnaies et les monnaies digitales de banque centrale (MDBC) peuvent-elles y contribuer ? Avec quels effets pour les banques ? Et pour les canaux de transmission de la politique monétaire ? Cryptomonnaies et MDBC pourraient-elles remplacer les espèces ? Les autres banques centrales ont-elles les mêmes pratiques de que la Banque populaire de Chine ? Partagez-vous l'inquiétude de l'auteur pour les libertés publiques avec la MDBC ailleurs qu'en Chine ? Quels effets monétaires, financiers et réels pour l'explosion d'une « bulle » sur le bitcoin ?

La « fleur » monétaire : taxinomie des monnaies et crypto-actifs



Source : Morten Bech et Rodney Garratt, « Des crypto-monnaies émises par les banques centrales ? », *Rapport trimestriel*, BRI, septembre 2017, p. 5.

. Laurent QUIGNON, « L'économie des crypto "monnaies" », *BNP-Paribas Conjoncture*, février 2020, pp. 2- 12. <https://economic-research.bnpparibas.com/html/fr-FR/economie-crypto-monnaies-11/03/2020.38755>

⇒ Grille utilisée par chaque membre du jury lors de l'épreuve

Grille d'évaluation - Entretien - Candidat BLSES (2022)

CANDIDAT

NOM :

Prénom :

EXAMINATEUR

NOM :

Prénom :

Date :

Heure :

DÉROULÉ				COMMENTAIRE	POINTS
I - COMMENTAIRE					
1) Sur le fond					
a) Construction de la présentation					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
6 pts	8 pts	10 pts	12 pts		
b) Connaissances					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
9 pts	12 pts	14 pts	18 pts		
c) Analyses et réflexion					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
9 pts	12 pts	14 pts	18 pts		
2) Sur la forme					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
6 pts	8 pts	10 pts	12 pts		
II - PRÉSENTATION & ÉCHANGE					
1) Présentation personnelle					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
2,5 pts	3 pts	4 pts	5 pts		
2) Motivation, projet					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
4 pts	6 pts	7 pts	8 pts		
3) Engagement					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
4 pts	6 pts	7 pts	8 pts		
4) Esprit d'initiative					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
4 pts	6 pts	7 pts	8 pts		
5) Capacité d'adaptation					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
3 pts	4 pts	5 pts	6 pts		
6) Qualité des réponses					
Neutre	Assez Bien	Bien	Très bien		
2,5 pts	3 pts	4 pts	5 pts		
				NOTE EXAMINATEUR	/100
				NOTE JURY	/100

⇒ *Déroulé et critères d'évaluation*

Concours BLSES – Oraux d'admission à l'École d'Économie de Toulouse (TSE)

Déroulé et critères d'évaluation de l'entretien (2022)

DÉROULÉ	CRITÈRES D'ÉVALUATION	POINTS
<p>Commentaire d'article d'actualité</p> <p><u>25 minutes</u></p> <p><i>Article tiré au sort</i> <i>Préparation : 20 minutes</i></p> <p><i>15 minutes de présentation par le candidat</i> <i>10 minutes de réponses aux questions du jury</i></p>	<p><u>Construction de la présentation</u> : Introduction. Lisibilité, cohérence et efficacité du plan. Conclusion (qualité de synthèse, richesse et pertinence des ouvertures)</p> <p><u>Connaissances</u> : Précision et adéquation des concepts, variété des références (théories, auteurs), souci des exemples et pertinence d'usage</p> <p><u>Analyse et réflexion</u> : Articulations (entre concepts, entre théories, entre théories et exemples). Citations précises et critiques d'un document. Mise en perspective de l'essentiel d'un document. Complexité et richesse de l'argumentaire. Finesse analytique et argumentative</p> <p>Distance par rapport aux notes, attitude, dynamisme Respect du format de l'épreuve Discours construit, clair et articulé Attention portée aux membres du jury Compréhension des questions / capacité à y répondre Expression mesurée et articulée des opinions et convictions</p>	60
<p>Présentation personnelle et échange avec le jury</p> <p><u>20 minutes</u></p> <p><i>5 minutes de présentation personnelle</i> <i>15 minutes d'échange avec le jury</i></p>	<p>Respect du format Présentation claire et construite Capacité de synthèse Motivation et projet d'études Engagement dans des activités extra-scolaires Esprit d'initiative Capacité d'adaptation Qualité des réponses aux questions du jury sur la présentation personnelle (sens de l'écoute, capacité à se saisir des questions, précisions des réponses et interactions avec le jury)</p>	40
45 minutes		100

Chaque sujet est inférieur ou égal à 2 pages. Le plus souvent, les sujets ont un document unique mais ils peuvent en avoir jusqu'à 3. Les thèmes sont variés et abordent tous une dimension appliquée de l'économie.

Jurors' report

TSE orals

English

27th June – 7th July 2022



STATISTICS

AVERAGE MARK 11,3/20

HIGHEST 18,3/20 LOWEST 5,6/20

STANDARD DEVIATION 3,33

ATTACHED DOCUMENTS

- Assessment criteria

-Instructions for the candidate

ENGLISH ORAL ASSESSMENT

Articles related to economic issues and current affairs/world news were selected in order to stimulate discussion and thereby evaluate the candidate's English language level, general communication skills, level of understanding, general curiosity and ability to think critically.

Each candidate drew a number between 1 and 12 at random and was given the corresponding article to read.

The candidate had 20 minutes to read and think about the article, taking notes if s(he) so wished (articles of approximately 900 words)

Each jury was made up of one UT1/TSE English teacher (native speaker) and one 'Class préparatoire' English teacher.

During the discussion time, the candidate had 10 minutes to present a summary of the article, the main points and issues raised, to the 2 jurors.

The remaining 20 minutes consisted of a discussion with the jurors, based on what the candidate said, questions about the topic of the article, points raised in the article not presented by the candidate, the candidate's opinion on the subject and, time permitting, some general questions related to the topic and the candidate her/himself.

The jury's job was to distinguish between candidates with exceptional language skills, soft skills, critical thinking skills, curiosity and intellectual maturity who found pertinent and interesting answers to the questions asked, as opposed to those who made frequent basic-level, syntactical errors, were

unambitious and short in their answers or those who lacked vocabulary, and who gave irrelevant or inaccurate answers, showing poor understanding of the article, the topic, and the questions asked.

GENERAL COMMENTS

Most students seemed well-prepared and quite confident despite the stress involved in such an exercise.

They did well taking into consideration that they only had 20 minutes to read and understand quite challenging articles and topics and prepare what they were going to say.

Most understood the main points of the articles rather well and were able to summarize them quite effectively in the time allowed and generally managed to speak for ten minutes without too much waffle.

They also made genuine efforts to answer the questions we asked as coherently and pertinently as possible.

Most had some knowledge of the subjects we brought up related to economics and current affairs. The most disappointing candidates lost marks mainly due to their weak language level, with a surprising lack of knowledge of very basic tenses as well as word for word translation from French leading to a plethora of Frenchisms/Franglais.

ADVICE FOR FUTURE CANDIDATES

General

Do not write full sentences and do not proceed to read them to the jury.

You are expected to speak naturally- this includes hesitation. Your 'summary' and comments on the article should not sound learnt off, monotonous, and must not, we repeat, NOT be read from your notes!

It is not a presentation. Try to relax, communicate in a natural, interactive, enthusiastic way.

Avoid waffle, going around in circles repeating the same thing. Try not to get sidetracked. Stick to the points raised in the article. Don't worry if it's not exactly ten minutes.

Do not prepare current affairs type topics by heart and try to incorporate them into the discussion, especially if it is unrelated to the topic at hand. Keep to the point. Don't try to fool the jurors.

Do not hesitate to say what you found confusing, refer to an expression or reference you're not familiar with- Do not pretend to understand. Be honest at all times.

Those who got excellent marks, as well as having excellent language skills, tended to be passionate, curious, looked and sounded sharp, energetic, had some humor, good voice delivery (pitch, tone, volume, intonation, word stress), came across as positive and genuine, with a certain intellectual maturity and interesting ideas and opinions on the issues raised. They seemed well-read, and interested in the world around them.

Language-specific

Learn how to use the present simple as opposed to the present continuous (surprising overuse of ‘-ing!’the article is talking about’....).

Be more ambitious with regard to vocabulary, idiomatic expressions- show us what you know, how sophisticated your vocabulary can be!

Learn useful connectors and use them appropriately – to order your thoughts, to add, to contrast, to generalize and to give your own opinion (avoid ‘in a first time, on the other side, in the other way, in a first part.....).

Learn to use caution - modals e.g. ‘there might be a correlation between...’, ‘This may cause/have caused....’

Weaker students, needless to say, need to brush up on the use of basic tenses and practice speaking and giving opinions with more confidence and spontaneity.

TEST EDITION 2023

Duration of the preparation

A preparation time of 20 minutes was found to be relatively short. In 2023, the preparation time for the interview will be extended by 10 minutes. The three tests will therefore have the same preparation time.

⇒ *Assesment criteria*

DATE : <input type="text"/>	TIME : <input type="text"/>	APPLICANT : NAME IN FULL <input type="text"/>	JUROR : NAME IN FULL <input type="text"/>	JUROR 1 _____ /20 JUROR 2 _____ /20 AVERAGE _____ /20	
NOTES/COMMENTS	Overall impression- Communication skills, quality of interaction		Overall impression of language level based on the interview		TOTAL NUMBER OF POINTS OUT OF 40 JUROR 1 <input type="text"/>
	EXCEPTIONAL	5	NATIVE/BILINGUAL	5	DIVIDED BY 2= out of 20 <input type="text"/>
	VERY GOOD	4	C2	4	Breakdown of 40 points
	GOOD	3	C1	3	Interaction / 5 <input type="text"/>
	AVERAGE	2	B2	2	Language Level / 5 <input type="text"/>
	BELOW AVERAGE	1	B1	1	Interview /30 <input type="text"/>
	POOR	0	A2	0	
	AWFUL	-1	A1	-1	

ELEMENTS TO CONSIDER DURING THE INTERVIEW	EXCELLENT	VERY GOOD	GOOD	AVERAGE	POOR	TOTALS					
COMPREHENSION/SYNTHESIS 5pts - Comprehension of the article, instructions - Ability to synthesize and present the main points raised in the article - Ability to understand and answer our questions pertinently - Evidence of analytical skills, curiosity, critical mind, intellectual maturity	5	4	3	2	1	Out of 5					
ORAL COMMUNICATION 5pts - Ability to interact with confidence/comfort/ease in English - Fluency of expression, flow/fluidity, spontaneity, lack of hesitation - Voice delivery, clarity of diction-pronunciation, accent, insofar as it did not affect comprehension, coherence, clarity Asking for repetition should not be sanctioned	5	4	3	2	1	Out of 5					
SYNTAX 10pts - Accuracy- grammar, sentence structure- from free of mistakes in advanced structures to many mistakes in basic structures	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	Out of 10
LEXIS 10pts - Range of vocabulary and idiomatic expressions- from varied, sophisticated, ambitious, appropriate style and register to very basic, poor, rudimentary vocabulary	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	Out of 10
NOTES/EXPLANATIONS FOR VERY LOW MARKS											TOTAL OUT OF 30 <input type="text"/>

⇒ *Instructions for the candidate*



Concours BLSES

Épreuve orale d'admission : Anglais

Consignes

Preparation time/ Durée de la préparation : 20 minutes

Discussion time/ Durée de l'épreuve : 30 minutes

No devices/documents/books/dictionaries allowed

Liste des documents autorisés : aucun Liste des matériels autorisés : aucun

During your preparation time you must read the article and prepare to talk about the main points raised. You may make notes (key words, bullet points for example), write on or highlight parts of the article.

During the oral :

- You will be expected to summarize the main theme of the article and present the main points raised (about 10 minutes).
- You will also be asked to answer questions related to the article, take part in a discussion and give your opinion about the points raised and related issues (about 20 minutes).

All documents and notes must be left in the room, i.e. **not** taken with you at the end of the interview.

Durant votre temps de préparation, vous devez lire l'article et vous préparer à discuter des points clés. Vous pouvez prendre des notes, écrire ou surligner directement sur l'article.

Durant l'oral :

- Vous ferez une présentation synthétique de l'article en mettant en exergue les éléments importants (environ 10 minutes)
- Vous répondrez aux questions du jury sur l'article et prendrez plus largement part à un échange en donnant votre opinion sur les points soulevés et les enjeux associés (environ 20 minutes).

Tous les documents doivent être laissés dans la salle de l'oral.

CONTACTS

Enseignant ? Étudiant ?

Si vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !

blses-tse@ut-capitole.fr

∞

05 61 63 57 75

Responsables d'épreuve

ANGLAIS

jennifer.harpur@ut-capitole.fr ∞ 05 61 12 86 23

ENTRETIEN

christine.maurel@ut-capitole.fr ∞ 05 61 12 85 31

MATHÉMATIQUES

adrien.blanchet@ut-capitole.fr ∞ 05 61 12 85 51

Responsable des parcours accessibles via le concours BLSES

Licence 3 Économie

christine.maurel@ut-capitole.fr ∞ 05 61 12 85 31

Licence 3 Économie et Mathématiques

benedicte.alziary@ut-capitole.fr ∞ 05 61 12 85 08

Et si vous souhaitez échanger avec une lauréate du concours

Jeanne Tetard

Etudiante-ambassadrice ∞ Licence 3 Economie

student.ambassadors@tse-fr.eu

